

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2014
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le dix-sept septembre deux mil quatorze, s'est assemblé le vingt-cinq septembre deux mil quatorze au lieu habituel de ses séances, salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (25)

M. MORIVAL, M. GAVOUYERE, MME PAQUEREAU, M. LECUREUIL,
MME CURAUDEAU, M. BRILLAUD de LAUJARDIERE, MME FOURAGE, M. GOUPIL,
MME GARNIER, MME LAUSSUCQ, M. GUICHARD, MME BREYER-CHICHE,
M. FLEURY, M. PILARD, MME KULIBERDA, MME PLAINEAU, M. BELLEBON,
MME GUILLOU, M. BARDOU, M. CHAUVET, MME TOUCANE, M. LABARRE,
MME FALOT, M. BOUCARD, MME BERNARD

Absents, excusés et représentés : (4)

MME FOURAGE a donné pouvoir à MME PAQUEREAU jusqu'au rapport n° 2014/76,
MME LAUSSUCQ a donné pouvoir à M. GUICHARD jusqu'au rapport n° 2014/76,
MME MERIADEC a donné pouvoir à M. GOUPIL,
M. BROUNAIS a donné pouvoir à M. GAVOUYERE

Absents : 0

Secrétaire de séance : M. GOUPIL

ORDRE DU JOUR

1. présentation du rapport annuel d'activité de la communauté urbaine « Nantes métropole » de l'année 2013
2. approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2014
3. compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
4. motion de soutien à l'action de l'association des maires de France (A.M.F.) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
5. passation d'un bail emphytéotique avec l'office public de l'habitat de Loire-Atlantique « Habitat 44 »
6. attribution d'une subvention exceptionnelle au centre communal d'action sociale
7. protection fonctionnelle accordée à Monsieur le Maire
8. désignation de conseillers municipaux membres de la commission locale d'évaluation de transferts de charges
9. désignation de conseillers municipaux membres du syndicat mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire
10. fixation d'un tarif pour occupation du domaine public concernant le marché d'approvisionnement
11. recours à l'union des groupements d'achat public (U.G.A.P.) pour les besoins de la collectivité en gaz naturel
12. recours à l'union des groupements d'achat public (U.G.A.P.) pour la réalisation d'une prestation de service de nettoyage dans les bâtiments communaux
13. octroi d'une subvention exceptionnelle à l'union sportive pellerinaise football
14. attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'amicale laïque pellerinaise pour une classe transplantée de l'école Aimé Césaire
15. adoption du plan de formation 2014 – 2016
16. création du régime indemnitaire pour la filière police municipale
17. modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (23,06/35^{ème})

18. modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
19. modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
20. modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (31,27/35^{ème})
21. modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'attaché territorial à temps complet
22. modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (A.T.S.E.M.) de 1^{ère} classe à temps complet
23. modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet
24. modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet (27,18/35^{ème})
25. modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
26. modification du tableau des effectifs : création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet
27. remboursement des frais de déplacement des membres du conseil des sages
28. approbation d'une convention portant établissement de servitude entre la communauté urbaine « Nantes métropole » et la commune
29. participation financière aux frais de fonctionnement des écoles publiques – scolarisation des enfants des communes extérieures année scolaire 2013-14
30. lutte contre les termites – instauration d'un périmètre d'intervention
31. actualisation de l'autorisation de programme/crédits de paiement pour les travaux de restauration d'urgence de l'église Notre-Dame
32. approbation de la décision modificative n° 2 au budget principal

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2014

Le compte rendu est approuvé par 24 voix pour, 3 abstentions (Mme Laussucq, M. Bellebon, M. Chauvet.)

2014-76/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2014-77/PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE « NANTES METROPOLE » DE L'ANNEE 2013

Monsieur Pascal Bolo, vice-président de la communauté urbaine, est venu présenter le rapport d'activité de l'année 2013 de la communauté urbaine au conseil municipal.

2014-78/MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la motion de soutien à l'action de l'association des maires de France présentée ci-dessus pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-79/PASSATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LOIRE-ATLANTIQUE « HABITAT 44 »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la passation d'un bail emphytéotique avec l'office public de l'habitat de Loire-Atlantique « habitat 44 » permettant à la commune de Le Pellerin d'occuper un local de 177 m² situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis allée des jonquilles, dénommé « Les Tournesols 1 » ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : 12 abstentions (M. Morival, Gavouyère, Lécureuil, Brillaud de Laujardière, Fleury, Brounais, Bardou, Mmes Paquereau, Curaudeau, Fourage, Kuliberda, Plaineau), 15 contre (M. Goupil, Guichard, Pilard, Bellebon, Chauvet, Labarre, Boucard, Mmes Garnier, Mériade, Bréyer-Chiché, Laussucq, Guillou, Toucane, Falot, Bernard)

La passation du bail emphytéotique avec l'office public de l'habitat de Loire-Atlantique « habitat 44 » présentée en séance est donc refusée.

2014-80/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € au centre communal d'action sociale,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2014-81/PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire,
- d'autoriser le financement, par le budget communal, de l'ensemble des dépenses, notamment les frais d'avocat, l'huissier de justice, devant être engagés en vue d'assurer la défense de Monsieur le Maire,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 21 voix pour, 2 abstentions (M. Labarre, Chauvet), 4 contre (M. Boucard, Mmes Toucane, Falot, Bernard).

2014-82/DESIGNATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX MEMBRES DE LA COMMISSION LOCAL D'EVALUATION DE TRANSFERTS DE CHARGES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de désigner Monsieur Benjamin Morival membre titulaire et Madame Cécile Mériadec membre suppléant de la commission locale de transferts de charges.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 21 voix pour, 6 abstentions (M. Labarre, Chauvet, Boucard, Mmes Toucane, Falot, Bernard).

2014-83/DESIGNATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD DE LA LOIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'élire Messieurs Patrick Gavouyère et Emmanuel Chauvet membres titulaires et Monsieur Thibault Goupil délégué suppléant appelés à siéger au comité syndical du syndicat mixte d'aménagement hydraulique du sud de la Loire,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 26 voix pour, 1 contre (Mme Breyer-Chiché).

2014-84/FIXATION D'UN TARIF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC CONCERNANT LE MARCHE D'APPROVISIONNEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer à 5 € par samedi l'occupation du domaine public dans le périmètre du marché d'approvisionnement par les associations,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 20 voix pour, 3 abstentions (M. Pilard, Boucard, Mme Toucane), 4 contre (Mmes Falot, Bernard, M. Labarre, Chauvet).

2014-85/RECOURS A L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHAT PUBLIC (U.G.A.P.) POUR LES BESOINS DE LA COLLECTIVITE EN GAZ NATUREL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le recours à l'union de groupement d'achat public (U.G.A.P.) pour l'achat de gaz naturel,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2014-86/RECOURS A L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHAT PUBLIC (U.G.A.P.) POUR LA REALISATION D'UNE PRESTATION DE SERVICE DE NETTOYAGE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le recours à l'union des groupements d'achat public pour réaliser une prestation de service de nettoyage ménager à l'espace René Cassin et à la maison de l'enfance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2014-87/OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNION SPORTIVE PELLERINAISE FOOTBALL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'octroyer à l'Union Sportive Pellerinaise une subvention de 500 € pour lui permettre d'emmener des jeunes du club en déplacement à Mimizan et à Pessac,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 26 voix pour, 1 abstention (Mme Plaineau).

2014-88/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT A L'AMICALE LAIQUE PELLERINAISE POUR UNE CLASSE TRANSPLANTEE DE L'ECOLE AIME CESAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'octroyer à l'amicale laïque du Pellerin une subvention de 966 € pour lui permettre d'honorer les frais de la classe transplantée de l'école Aimé Césaire,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-89/ADOPTION DU PLAN DE FORMATION 2014-2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le plan de formation 2014-2016 des agents communaux de la ville de LE PELLERIN,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-90/CREATION DU REGIME INDEMNITAIRE POUR LA FILIERE POLICE MUNICIPALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les modalités d'application du régime indemnitaire de la filière police municipale,
- d'autoriser l'évolution de ce régime, dans la limite des montants applicables à chaque grade et à l'adaptation de ce régime indemnitaire à l'évolution du droit positif sur lequel il est posé,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 21 voix pour, 6 contre (M. Chauvet, Boucard, Labarre, Mmes Bernard, Toucane, Falot).

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET (23,06/35EME)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a fait retirer ce sujet de l'ordre du jour au dernier moment, c'est pourquoi la note explicative de synthèse n'a pas été transmise. Le dossier demande réflexion.

2014-91/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de supprimer du tableau des effectifs un poste d'agent de maîtrise à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-92/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de supprimer du tableau des effectifs un poste de rédacteur territorial à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 22 voix pour, 5 contre (M. Chauvet, Labarre, Mmes Falot, Bernard, Toucane).

2014-93/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET (31,27/35EME)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de supprimer du tableau des effectifs un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (31,27/35^{ème}),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-94/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'attaché territorial à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-95/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'A.T.S.E.M. (AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES) DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'A.T.S.E.M. de 1^{ère} classe à temps complet,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-96/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-97/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE A TEMPS NON COMPLET (27,18/35EME)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet (27.18/35^{ème}),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-98/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-99/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste de rédacteur territorial à temps complet,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- d'approuver le tableau des effectifs présenté en séance.

Adopté par 24 voix pour, 1 abstention (M. Chauvet), 1 contre (M. Labarre).

2014-100/REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de rembourser aux membres du conseil des sages leurs frais de déplacement dans les conditions suscitées,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-101/APPROBATION D'UNE CONVENTION PORTANT ETABLISSEMENT DE SERVITUDE ENTRE LA COMMUNAUTE URBAINE « NANTES METROPOLE » ET LA COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention portant établissement de servitude entre la communauté urbaine « Nantes métropole » et la commune de Le Pellerin sous la parcelle de terrain située au lieu-dit « les fontenys », figurant au cadastre sous la référence ZC n° 1,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-102/PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES – SCOLARISATION DES ENFANTS DES COMMUNES EXTERIEURES ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- ❑ d'approuver les tarifs présentés en séance,
- ❑ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2014-103/LUTTE CONTRE LES TERMITES – INSTAURATION D’UN PERIMETRE D’INTERVENTION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d’approuver le périmètre d’infestation par les termites présenté en séance, à l’intérieur duquel tout propriétaire d’immeuble bâti ou non bâti devra, dans les six mois, procéder à un diagnostic ainsi qu’aux travaux préventifs ou curatifs d’éradication,
- d’autoriser Monsieur le Maire, ou l’adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Adopté à l’unanimité.

2014-104/ACTUALISATION DE L’AUTORISATION DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION D’URGENCE DE L’EGLISE NOTRE-DAME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d’actualiser l’autorisation de programme/crédits de paiement relative aux travaux de restauration d’urgence de l’église Notre-Dame pour l’année 2014 comme présenté ci-dessus,
- d’autoriser Monsieur le Maire, ou l’adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Adopté à l’unanimité.

2014-105/APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d’adopter la décision modificative n° 2014/02 au budget principal,
- d’autoriser Monsieur le Maire, ou l’adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Adopté à l’unanimité.

Fait à Le Pellerin, le 2 octobre 2014

Le maire,

Benjamin MORIVAL